

PES : venez vous informer!

Mercredi 9 octobre 2024 de 14h à 16h30

Maison des syndicats, 474 Allée Henri II de Montmorency, 34000 Montpellier

Visio possible sur demande

(Ouverte à tous, syndiqués et non syndiqués)

Bravo pour votre admission au CRPE 2024 !

Une année intense vous attend, parlons-en! Les salaires et fiches de paie, ton statut et tes droits, la titularisation, la formation : le SNUDI FO 34 sera à vos côtés pour vous aider, vous informer et répondre à vos questions.

Pour participer :

1. Inscrivez vous en nous envoyant un mail à **snudi.fo34@gmail.com** ou par sms au **0664627020**
2. Aucune demande d'autorisation d'absence! Seule obligation: vous devez informer votre IEN 48h à l'avance de votre participation à la RIS via le mail pro.

Modèle de lettre:

Madame/Monsieur l'inspectrice/inspecteur de l'éducation nationale, J'ai l'honneur de vous informer que je participerai à la demi-journée d'information syndicale organisée par le SNUDI-FO 34, le ___/___/___ à [lieu] deh àh en application du décret 82-447 du 28 mai 1982 modifié par le décret 2012-224 du 16 février 2012 et l'arrêté du 29/08/2014. Veuillez agréer, Madame/Monsieur l'inspectrice/inspecteur l'assurance de mes respectueuses salutations.

LES PROFESSEURS DES ÉCOLES ONT DROIT À 3 RIS DANS L'ANNÉE SCOLAIRE : DEUX RIS SUR LES 108H, UNE RIS SUR LE TEMPS D'ENSEIGNEMENT

OÙ TROUVER MES FICHES DE PAIE? VERS QUI PUIS-JE ME TOURNER EN CAS DE DIFFICULTÉ?
COMBIEN DE VISITES SONT PRÉVUES DURANT L'ANNÉE?

LES PES ONT DES QUESTIONS,
LE SNUDI FO 34 Y REpond

